

Balade des saveurs

Saint-Clément-de-Rivière

Samedi 12 mai 2018



Bulletin d'inscription

Nom : Prénom :

Raison sociale :

Adresse :

.....

Téléphone : Mail :

Produits vendus :

.....

Merci de nous préciser vos besoins en électricité :

Le tarif est de 5 € pour un stand de 2 m.

Location possible de table(s) de 1,80m (5€ par table en plus de la location du stand)

	x1, x2, x3, ...	Sous total (1 ^e colonne x 2 ^e colonne)
5 €/stand 2m	5 x	
5 €/ table	5 x	
	TOTAL (ligne 1 et 2)	

Merci de préciser votre préférence : Stand en extérieur (camion et plats chauds) en intérieur

Inscription définitive

Ce bulletin d'inscription doit être retourné en Mairie – Service Communication au plus tard le vendredi 13 avril, accompagné impérativement :

- du chèque de réservation libellé à l'ordre de « Régisseur de recettes »
- d'un chèque de caution de 150 € (la caution vous sera rendue le 12 mai)
- de la copie de votre carte de commerçant ambulant
- de l'attestation de responsabilité civile
- d'un extrait de Kbis

Je déclare avoir lu et accepté les conditions stipulées dans le Règlement du Salon de la Gastronomie.

Date :

Signature :

Mairie de Saint-Clément-de-Rivière

Avenue de Bouzenac – 34980

Renseignements : 04.67.66.66.52 / communication@saint-clement-de-riviere.fr

Balade des saveurs

Saint-Clément-de-Rivière

Samedi 12 mai 2018



RÈGLEMENT

La municipalité de Saint-Clément-de-Rivière organise une Balade des Saveurs le samedi 12 mai 2018, de 10h30 à 19h (ouverture au public).

Elle a lieu dans le Centre Fernand Arnaud (stands en intérieur) et sur les 2 parkings du Centre (stands en extérieur).

- L'installation des stands se fera à partir de 9h. Il est demandé à chaque vendeur d'installer son stand afin de mettre en valeur ses produits (*le vendeur devra fournir nappes de manière à couvrir intégralement le stand, présentoirs, lumières et tous accessoires décoratifs prévus à cet effet*).
- Afin de faciliter le déchargement et le rangement des stands, chaque vendeur pourra stationner son véhicule entre 9h et 10h et à partir de 19h autour du Centre. Des parkings gratuits sont à proximité (écoles, tennis et Halle aux Sports). Les stands extérieurs (camion frigorifique notamment) sont autorisés à stationner sur les parkings pendant la durée de la manifestation.
- Le vendeur est responsable de son stand : la mairie ne saurait être tenue pour responsable de tout problème survenu au cours de la Balade des saveurs. Toute détérioration affectant le matériel fourni par la Mairie sera à la charge du vendeur.
- **Le vendeur s'engage à être présent le 12 mai jusqu'à 19h, heure à laquelle sera rendu le chèque de caution. Toute absence ou départ anticipé (sauf intempérie) ne donnera lieu à aucun remboursement.**
- La date limite d'inscription est fixée au VENDREDI 13 AVRIL. L'inscription sera ferme et définitive à réception du bulletin ci-joint dûment complété et accompagné des chèques de réservation et de caution et des justificatifs demandés.